

LA GESTION DES SINISTRES: QUESTION DE CHOIX

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	2
1- Hypothèse de départ	3
2- Les questions.....	4
3- Les bases : Qui prend charge des travaux	5
4- La responsabilité : Qui paie?	6
LE PRINCIPE LÉGAL	7
LES PETITES CRÉANCES	7
a) La communication avec les copropriétaires.....	7
b) La déclaration de copropriété est un « contrat ».....	8
c) En pratique, que faire?	10
5- Et les assureurs?	11
LORS D'UN SINISTRE	
LA RÉCLAMATION	11
LA FRANCHISE	13
LA RESPONSABILITÉ CIVILE.....	15
LA DÉPRÉCIATION OU LE COEFFICIENT DE VÉTUSTÉ	16
LA RÈGLE PROPORTIONNELLE	18

